



Direction de la culture, du loisir et du développement social

Le 28 mars 2019

Aux organismes de la Ville de Longueuil

**Objet : Bouteilles d'eau de plastique à usage unique**

Madame, Monsieur,

Lors de la séance du conseil du 19 mars dernier, une résolution portant sur l'élimination de la vente et de l'achat de bouteilles d'eau de plastique à usage unique a été adoptée.

Selon la résolution CO-190319-3.1, il est proposé d'interdire de manière définitive la vente et l'achat de bouteilles d'eau de plastique à usage unique dans tous les édifices municipaux, à l'exception de l'approvisionnement nécessaire en cas de crise ou de situation d'urgence.

De plus, la Ville vise à atteindre le même objectif lors d'événements sportifs, culturels et communautaires sur son territoire.

Nous vous demandons donc, par la présente, de vous conformer sans délai à la directive et vous encourageons fortement à utiliser des gourdes ou des contenants réutilisables.

Vous remerciant à l'avance de votre précieuse collaboration.

Annie Deslauriers  
Chef de division Loisir et vie communautaire  
Direction de la culture, du loisir et du développement social